

Décision

Générale

colonial

Décision n° 934 du 9 octobre 1951

n° 934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

9 octobre 1951

Numéro JO

n° 12 du 01/11/1951

Date du numéro

1 novembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

Une gratification de vingt mille francs Djiboini (20.000) est accordée à M. Granddidier (Jacques), adjoint technique des Travaux publics, pour travaux exceptionnels effectués du 1er janvier 1951 au 30 juin 1951. Cette dépense est imputable au chapitre XIII, art. 2, § 1 de l'exercice 1951. Est rapportée la décision n° S27 du 26 avril 1951 allouant à M. Granddidier une indemnité mensuelle de six mille francs vjour suOTJëiBents de fonctions.